



## AVIS PUBLIC

### **Règlement numéro 649-2026 relatif à la prévention incendie**

Par la présente est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, tenue le 5 mai 2026, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 649-2026 relatif à la prévention incendie de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit Règlement au bureau municipal au 421, 4<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot aux heures régulières d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

Le présent Règlement entre en vigueur, tel que prévu par la Loi.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 6 mai 2026.

---

Micheline Martel, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière